

AFMA consolide son leadership

● Spécialisée dans l'assurance conseil, l'intermédiation et la gestion, AFMA traite quotidiennement 2.000 dossiers et revendique une part de marché de 15% sur le segment entreprise.



L'assureur conseil qui s'apprête à s'introduire en Bourse, AFMA, (www.leseco.ma) a tenu à rencontrer la presse au lendemain de la publication de sa note d'information, afin de donner plus de détails sur son activité ainsi que sur l'opération d'entrée en Bourse elle-même. La société, créée en 1953, et rachetée par Ténor Group en 2005, a traité en 2015 près de 2.000 dossiers par jour. La filiale du groupe Ténor s'affiche comme leader sur le marché du courtage avec un total de primes nettes émises de 1,323 MMDH en 2014 couvrant ainsi près de 500.000 familles et générant un chiffre d'affaires de l'ordre de 160 MDH la même année. Plus exactement, avec une part de 97% revenant au segment entreprise dans le chiffre d'affaires d'AFMA et compte tenu d'un segment d'entreprise qui génère 30% du volume global des primes marocaines, la part de marché d'AFMA sur ce segment ressort à près de 15%, explique Abdelwa-

hab Nougauoui, DG d'AFMA. Par ailleurs, les commissions, qui constituent l'essentiel du chiffre d'affaires d'AFMA, se calculent sur la base d'un taux de commission déjà connu. «Les compagnies d'assurance servent les mêmes taux pour un segment d'activité donné, sauf dans le cas de réassurance. Dans ce cas, les taux de commission

Le segment entreprise représente 97% du chiffre d'affaires d'AFMA.

sont fixés au cas par cas», précise Nougauoui. En 2014, 39% des commissions nettes émises émanent des grands comptes. 28% sont issus des administrations publiques et corporations, 17% du middle market, 13% des clients internationaux et 3% des TPE, particuliers et professionnels.

L'Afrique dans le viseur

AFMA, dont le capital est détenu à hauteur de 20% par Ténor International, de 10% par Ténor Group, 68% par Ténor Finances et 2% par Capital Union, détient à son tour 100% dans AFMA Tanger, AFMA Marrakech, AFMA Oujda, AFMA Fès, AFMA Rabat, MCA et CAM et 88% dans AFMA Agadir, les différentes sociétés qui constituent son réseau sur le territoire national. Dans le cadre de son extension, la société prévoit, non seulement l'ouverture de succursales, modèle prévu dans le Code des assurances en cours d'adoption, mais aussi de s'étendre sur le continent africain. Sur ce point, Farid Bensaid, PDG d'AFMA, a expliqué que sa compagnie étudie les opportunités sur le continent depuis quelques années déjà, mais compte tenu de la complexité de sa mise en place comparée aux compagnies d'assurance, en raison du réseau mais aussi des connaissances métier à développer. «Nous travaillons déjà en Afrique grâce à notre réseau de partenaires internationaux, et ce, depuis Casablanca», assure Bensaid. AFMA dispose, en plus de ses partenaires locaux, d'un réseau de partenaires internationaux spécialisés dans le courtage, permettant à AFMA d'ajouter à sa panoplie d'offres des solutions de réassurance.

PAR SARA BAR-RHOUT
s.barrhout@leseco.ma

Qui est Ténor Group

La société mère d'AFMA est une holding gestionnaire et animatrice créée en 1995 par Farid Bensaid qui en est l'actionnaire majoritaire (99,99%). Multisectorielle, la holding compte des participations stratégiques dans l'enseignement (ESCA, ESIAC et EIMD) et dans l'audiovisuel (Aswat). Quant aux filiales, celles-ci opèrent dans les secteurs d'assurance (AFMA), BPO-ITO-SSII (Accolade et ISIS Soft), d'e-commerce (Kenza Mall), de location de véhicule (PSD), d'immobilier (Thias) et de distribution (distribution Inwi, Quick et Pans).